



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Juin, 1862.

No. 6.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: L'Odeur des Foins. J. Autran.—Le Coureur de Bois, par M. A. de Puibusque (suite et fin).—SCIENCE: Compte-rendu du Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval (suite).—EDUCATION.—Conseils aux Instituteurs: XXIII. Modèles à suivre: Gerson, Rollin, (Th. H. Barrau).—De la Calligraphie: V. Faut-il appliquer les élèves sur chaque lettre jusqu'à ce qu'ils la fassent bien? (Taiclet).—Exercices pour les Elèves des Ecoles: Exercice de Grammaire.—Dictées Homonymique.—Problème d'Arithmétique.—Problème d'Algèbre.—Problème de Géométrie.—Solution des Problèmes de la livraison précédente.—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Membres des Bureaux d'Examinateurs.—Commissaires d'Ecole.—Délimitation, Annexion et Erection de Municipalités Scolaires.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts à la Bibliothèque du Département.—Instituteurs Disponibles.—Avis à ceux qui Correspondent avec le Département.—EDITORIAL: Les Conférences d'Instituteurs.—Inauguration de l'Ecole Préparatoire de l'Université de Lennoxville, Visite du Surintendant à Sherbrooke.—Dix-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de l'Ecole Normale Jacques Cartier.—Seizième Conférence des Instituteurs de l'Ecole Normale Laval.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'Ecole pour 1859 et pour 1860 (suite).—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes: Paris. Lyon. Dieppe. Londres. Québec.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences,

Le jour s'efface an loin ; ses lueurs étouffées
Meurent sur les hauteurs, s'éteignent sur les eaux ;
Et chaque vent qui passe apporte par bouffées
L'enivrante senteur des herbes en monceaux.

Et ce qu'on ressent là, c'est un calme suprême,
C'est une volupté sans ardeur ni transport,—
C'est le recueillement de la nature même,
Qui, sous l'aile de Dieu, confiante s'endort!

J. AUTRAN—*Vis Rurale.*

Le Coureur de Bois.

(Extrait d'un Voyage inédit au Canada et aux Etats-Unis.)

(Suite et fin.)

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'ODEUR DES FOINS.

Le jour baisse ; les pins, qu'un vent tiède balance,
Du couchant sur nos fronts bercent les reflets d'or ;
Le vallon se recueille et le champ fait silence :
Dans le pré cependant les faneurs sont encor.

Les laboureurs lassés, remontant à la ferme,
Ramènent les grands bœufs au pesant attirail ;
Chacun songe au repos, chacun rentre et s'enferme ;
Les faneurs dans le pré sont encore au travail.

Les voyez-vous là-bas, au bord de la rivière,
Marcher à pas égaux, d'un rythme cadencé ?
Ils mettent à profit ce reste de lumière
Pour finir le travail dès l'aube commencé.

Sous le soleil de feu, sans trêve ni relâche,
Ils ont coupé les foins au village attendus ;
Ils ne partiront pas sans achever leur tâche :
Ils veulent qu'à la nuit tous leurs prés soient tondus.

De la rapide faux l'éclair par instants brille,
A travers la distance il éblouit nos yeux ;
Par instants, une voix d'homme ou de jeune fille
Arrive à notre oreille en sons clairs et joyeux.

Dans le calme du soir, il fait bon de l'entendre !
Il fait bon d'aspirer, dans un air frais et doux,
Ces odeurs de gazons, ces parfums d'herbe tendre
Qui, du talus des prés, s'élèvent jusqu'à nous !

L'ascendant qu'avait pris Dulut sur les sauvages était tel qu'il n'hésitait pas à sévir contre eux avec la dernière rigueur quand les circonstances l'exigeaient ; en voici un exemple : Etant commandant à Missilimakinac dans la région solitaire du lac Supérieur, il fut informé que deux sauvages avaient pillé et tué un Français, et on lui nomma les deux meurtriers. Lorsque toutes les nations y furent assemblées au nombre d'environ 800, aussitôt il fit prendre les armes à ses hommes qui n'étaient que trente et fut arrêter les deux assassins, qu'il fit attacher. Les chefs se réunirent pour savoir de quoi il était question ; puis quand ils surent le sujet, ils apportèrent nombre de paquets de castor pour rançonner les coupables. Dulut leur dit que comme ils avaient tué un Français, il fallait que tous les deux périssent. Ils représentèrent que, puisqu'ils n'avaient tué qu'un Français, un seul devait mourir. Toutes représentations furent inutiles ; on tint un conseil de guerre où ils furent condamnés à avoir la tête cassée ; ce qui fut exécuté en présence de tous ces peuples qui n'osèrent faire aucun mouvement. (1)

Voici encore une autre action de Dulut qui porta la terreur chez les Iroquois, la plus redoutée de toutes les nations sauvages : Les Iroquois tenaient des partis considérables le long de la grande rivière (rivière des Outaouais) pour tâcher de prendre quelque canot montant ou descendant des Outaouais ; ce qui détermina le gouverneur de Montréal, M. de Callière, à envoyer un parti au lac des deux montagnes, commandé par Dulut.

Comme il n'y avait ordinairement que deux ou trois hommes pour exploiter chaque canot de voyageurs, Dulut, pour tromper l'ennemi, partit du bout de l'île de Montréal pour traverser le lac des deux montagnes dans trois canots montés de dix hommes sur lesquels il en fit coucher huit, ne laissant paraître que deux hommes qui nageaient. Lorsqu'il eut traversé le lac et qu'il fut dans

(1) Extrait d'un recueil inédit de ce qui s'est passé au Canada au sujet de la guerre depuis 1682 ; ms.